

# FORMATION PSC1

**DATE DU STAGE : JEUDI 7 MARS 2024**

Merci de compléter le tableau ci -dessous pour les personnes intéressées par la formation PSC1 :

Nom	Prénom	N° licence	Motif de la formation	Contact asso

Document à retourner au Comité au plus tard pour **le 20 FEVRIER 2024**.

**Pour des raisons administratives, le chèque de la participation financière "individuelle" sera à envoyer lors de l'inscription et non le jour de la formation à l'ordre de CDRP 22 en y joignant une copie de la pièce d'identité.**

**Aucun remboursement ne sera effectué sauf pour motif valable (justificatif)**

**Rappel : PSC 1 : 60 € dont 30 € (participation financière du Comité FFRP 22)**